



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

SAMEDI LE 9 JUIN 2012 DE 9H30 À 10H00

AU CENTRE LAC-BROME

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

1. ÉTAIENT PRÉSENTS :

- PIERRE BEAUDOIN
- LOUISE BERGERON
- SUZANNE BROWN
- MICHAEL BROWN
- RAYNALD CROTEAU
- DIANE DEGRÉ
- NORMAN DEGRÉ
- MICHEL DELORME
- CÉLINE DELORME
- DANIELLE DES ROCHES
- HÉLÈNE DROUIN
- FRANCINE DUCLOS-BEAUDOIN
- JUDITH DUNCANSON
- NATALIE DUZANEC
- PIERRE FORTIER
- DENIS FOURNIER
- LÉO LABERGE
- YVES LAMARCHE
- PAULETTE MARTINEAU
- DIANE MITCHELL
- JOHANNE O'TOOLE
- PATRICK OUVRARD
- RICHARD PROULX
- PIERRE QUESSY
- GARY RICHARDS
- GUY RICHER
- CHARLES TARTE
- PETER WADE
- JAMES WILKINS
- PETER WHITE

Et environ 18 autres personnes, membres de Renaissance Lac Brome (Total de 48 participants).

2. PRÉSIDENCE DE RÉUNION ET SECRÉTAIRE DE RÉUNION

James A. Wilkins a présidé la réunion. M. Pierre Beaudoin a agi comme secrétaire après avoir constaté le quorum.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

James A Wilkins, président de Renaissance Lac Brome, fait lecture et dépose le rapport 2011-2012 du président.

4. RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 4 JUIN 2011

Pierre Beaudoin, secrétaire de Renaissance Lac Brome, dépose et fait la lecture du rapport de l'assemblée générale du 4 juin 2011.

Il est proposé par Michel Delorme, secondé par Guy Richer, que le rapport de l'assemblée générale du 4 juin 2011 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Diane Degré, trésorière de Renaissance lac Brome, a fait la lecture et les commentaires requis relativement aux résultats financiers de RLB.

Il est proposé Pierre Fortier, secondé par Natalie Duzanec, que les états financiers de l'Association soient approuvés tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Il a est donc proposé par Diane Degré, appuyée par Gary Richards, que : « le mandat du cabinet d'experts-comptables Pascal Gingras, B.A.A., à titre de vérificateur de Renaissance lac Brome soit reconduit pour l'exercice du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

L'assemblée adopte à l'unanimité pour cette proposition.

7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Pierre Beaudoin, président d'élection 2012, fait état des postes en élection et des candidatures conformes reçues. Les candidatures admissibles reçues sont :

- MICHEL DELORME
- NATALIE DUZANEC
- PIERRE FORTIER
- RICHARD PROULX

- GARY RICHARDS
- JAMES A. WILKINS

Outre les candidatures reçues, M. Beaudoin demande à l'assemblée si quelqu'un, membre de Renaissance lac Brome et respectant les critères de nomination, désire également se porter candidat.

Ayant constaté qu'aucune autre personne éligible ne se porte candidat, M. Beaudoin, président d'élections, déclare les candidats élus par acclamation selon les termes suivants :

- MICHEL DELORME (mandat 2012-2014)
- NATALIE DUZANEC (mandat 2012-2014)
- PIERRE FORTIER ((mandat 2012-2014)
- RICHARD PROULX (mandat 2012-2014)
- GARY RICHARDS (mandat 2012-2014)
- JAMES A. WILKINS (mandat 2012-2014)

8. RÉSOLUTION SPÉCIALE

Il est proposé par M. James A. Wilkins, secondé par M. Pierre Fortier que « Renaissance lac Brome demande à Ville de Lac-Brome d'élargir le mandat du Comité de surveillance et de sécurité nautique dans sa forme actuelle pour le remplacer par un Comité de gestion du lac ayant comme objectif d'améliorer la santé du lac. En plus du mandat actuel, les principaux axes sous la responsabilité de ce comité seraient :

- Recommander les interventions requises au lac pour la protection de sa faune et de sa flore, de concert avec les organismes appropriés, comme par exemple un suivi des niveaux d'eau du lac, un programme de suivi et d'ensemencement des espèces de poissons, la gestion des herbiers flottants, etc.
- Élaborer des règlements pour l'installation, l'ancrage et l'entreposage de tout ouvrage sur le lac incluant quais, radeaux, bateaux, élévateurs de bateaux, caches pour chasse aux oiseaux migrateurs, bouées ou autres. Il verra aux correctifs ou à l'interdiction et l'enlèvement de toute installation non-sécuritaire en cas d'intempéries majeures. Il verra à suggérer tout changement jugé approprié aux réglementations existantes.
- Diffuser un code d'éthique pour les plaisanciers pour les sensibiliser à adopter des pratiques responsables en matière de nautisme dans les zones peu profondes du lac ou encore auprès des pêcheurs et chasseurs dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Élaborer une politique favorisant l'accès du public au lac, aux infrastructures et services municipaux, notamment par une tarification rentable et raisonnable pour les utilisateurs avec tarifs préférentiels aux citoyens résidant du bassin versant.

S'ensuivent quelques questions de l'assemblée.

Pierre Beaudoin demande le vote sur la résolution. 45 personnes de l'assemblée vote en faveur ; 2 abstentions. La résolution est adoptée.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pierre Beaudoin, secondé par Francine Duclos, que l'assemblée soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

James A. Wilkins, président

Pierre Beaudoin, secrétaire